

ÉDITION 2015

PALMARÈS DES
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

TENDANCES ET PERSPECTIVES

UNE INITIATIVE DU CENTRE SUR LA PRODUCTIVITÉ ET LA PROSPÉRITÉ

Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d'étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation.

Pour en apprendre davantage sur le Centre ou pour obtenir des exemplaires de ce document, visitez le www.hec.ca/cpp ou écrivez-nous, à info.cpp@hec.ca.

*Palmarès des municipalités du Québec 2015 :
Tendances et perspectives*

Auteurs

Jonathan Deslauriers

Robert Gagné

Jonathan Paré

Centre sur la productivité et la prospérité
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) Canada H3T 2A7
Téléphone : 514 340-6449

Dépôt légal : deuxième trimestre 2015
ISBN : 978-2-924208-36-6
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Bibliothèque et Archives Canada, 2015

Cette publication a bénéficié du soutien financier du ministère des Finances du Québec.

Photo de la couverture : © iStockPhoto / Dragan Grkic

© 2015 Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal

NOTE DU MAMOT

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire exige l'inclusion de la note suivante :

« Le MAMOT est d'avis que toute comparaison entre organismes n'a de sens que si les facteurs d'influence sont bien connus de même que les spécificités de chaque indicateur de gestion, et ce, pour chacun des organismes municipaux inclus dans la comparaison. »

TABLE DES MATIÈRES

À propos	5
----------------	---

TENDANCES

Croissance des dépenses accrue dans les villes de 25 000 à 50 000 habitants	7
Des dépenses globales par habitant moins élevées dans les municipalités de 50 000 à 99 999 habitants.....	8
Certaines régions se démarquent en matière de croissance des dépenses municipales.....	9
Dépenses municipales per capita : des écarts considérables entre les régions.....	10
La rémunération comme principale source de croissance des dépenses municipales.....	11
Près de 75 % de la croissance des dépenses municipales dans les grandes villes s'explique par la rémunération	12
Forte contribution de l'activité gestion administrative à la croissance des dépenses municipales.....	13
La gestion administrative plus coûteuse dans les grandes villes ?.....	13

PERSPECTIVES

Rémunération : Montréal, championne de la croissance	16
Administration générale : Montréal fait bande à part.....	17
Voirie : Modulation des coûts selon la région.....	18
Déneigement : Montréal en tête de liste.....	19
Services policiers : Des économies potentielles pour les municipalités de moins de 50 000 habitants.....	20
Rémunération moyenne par emploi : Gradation en fonction de la taille des municipalités.....	21
Charges sociales : Plus importantes dans les municipalités de grande taille	22
Rémunération des cols bleus : Mieux vaut travailler dans une ville de grande taille.....	22
Taux de taxation résidentielle : Avantage aux villes de 50 000 à 100 000 habitants.....	24
Statistiques descriptives	25

À PROPOS

Publié en complément du *Palmarès des municipalités du Québec 2015, Tendances et perspectives* souligne les principaux éléments qui se dégagent de l'évolution des dépenses municipales au Québec. Considérés en parallèle de [l'outil interactif proposé par le Centre sur la productivité et la prospérité](#), ces éléments devraient permettre aux utilisateurs du Palmarès de mieux saisir la nature de l'information qui y est véhiculée.

La publication est présentée en trois sections. La partie *Tendances* illustre les principaux aspects de l'évolution des dépenses municipales au Québec, alors que la partie *Perspectives* met en contexte certains aspects qui émergent du Palmarès. Finalement, la section *Statistiques descriptives* propose un court survol statistique du monde municipal au Québec. L'information est présentée par région administrative et par groupes de référence, ces derniers étant définis en fonction de la taille des municipalités.

Notez que les faits et statistiques présentés dans *Tendances et perspectives* sont établis à partir de la plus récente édition du Palmarès des municipalités du Québec et des rapports financiers que les municipalités doivent transmettre au MAMOT. L'analyse couvre la période 2009-2013, 2013 étant la dernière année pour laquelle nous disposons de données.

En terminant, notez que vous pouvez vous référer à la publication [Faits saillants](#) et à la [Méthodologie du Palmarès](#) afin de mettre en contexte l'information présentée dans *Tendances et perspectives*.

TENDANCES

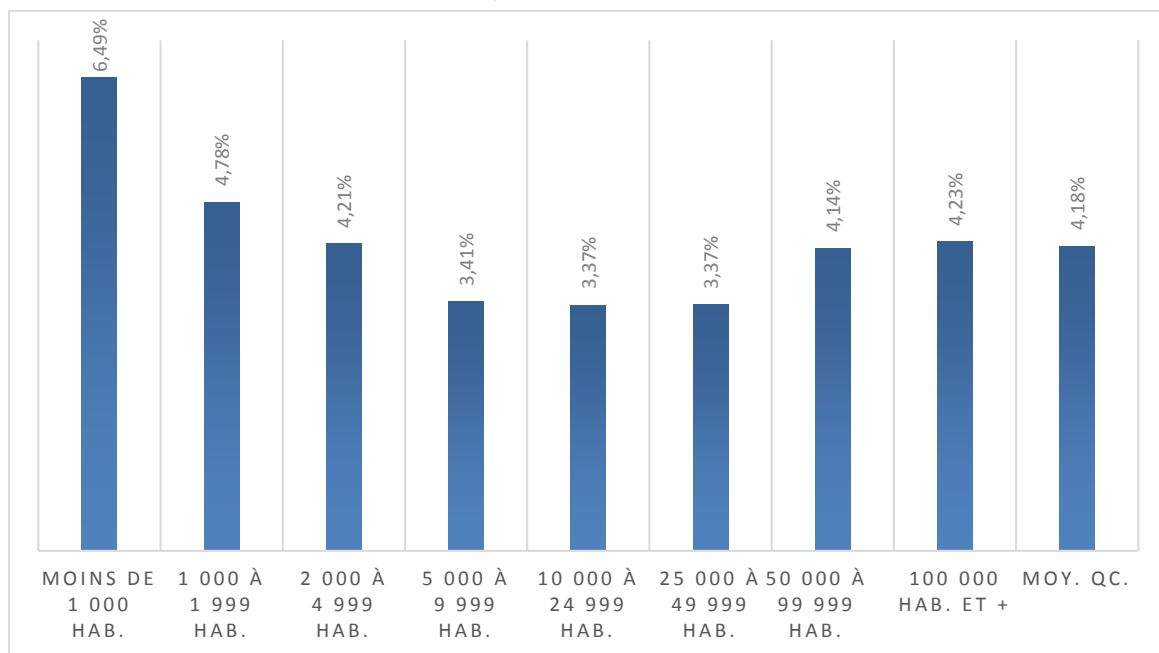
CROISSANCE DES DÉPENSES MUNICIPALES : CADENCE RAPIDE DANS LES VILLES DE TRÈS PETITE TAILLE

Entre 2009 et 2013, le niveau moyen des dépenses municipales par habitant au Québec a augmenté de 17,8 %, pour une hausse annuelle moyenne de 4,18 %.

- La plus forte progression a été observée du côté des municipalités de moins de 1 000 habitants (28,6 % ou 6,49 % en moyenne annuelle).
- Les plus faibles progressions ont été observées dans les municipalités de 10 000 à 49 999 (14,2 % ou 3,37 % en moyenne annuelle).
- Pour fins de comparaison, les dépenses consolidées du gouvernement du Québec ont progressé de 12,0 % ou 2,9 % en moyenne annuelle entre 2009 et 2013.
- Au cours de cette période, le taux d'inflation a été de 10,1 % ou 2,4 % en moyenne annuelle. Ce taux est établi à partir de l'indice implicite de prix des dépenses de consommation finale des administrations publiques au Québec¹.

GRAPHIQUE 1

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR HABITANT SELON LE GROUPE DE RÉFÉRENCE, 2009-2013



Note: les croissances par groupe de référence sont établies à partir d'une moyenne arithmétique de manière à accorder le même poids aux municipalités qui composent un même groupe. La moyenne provinciale mesure l'évolution des dépenses de l'ensemble du palier administratif municipal et est établie sur une moyenne pondérée de l'ensemble des municipalités du Québec.

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

¹ Statistique Canada, tableau CANSIM 384-0039, Indices implicites de prix, produit intérieur brut, provinciaux et territoriaux.

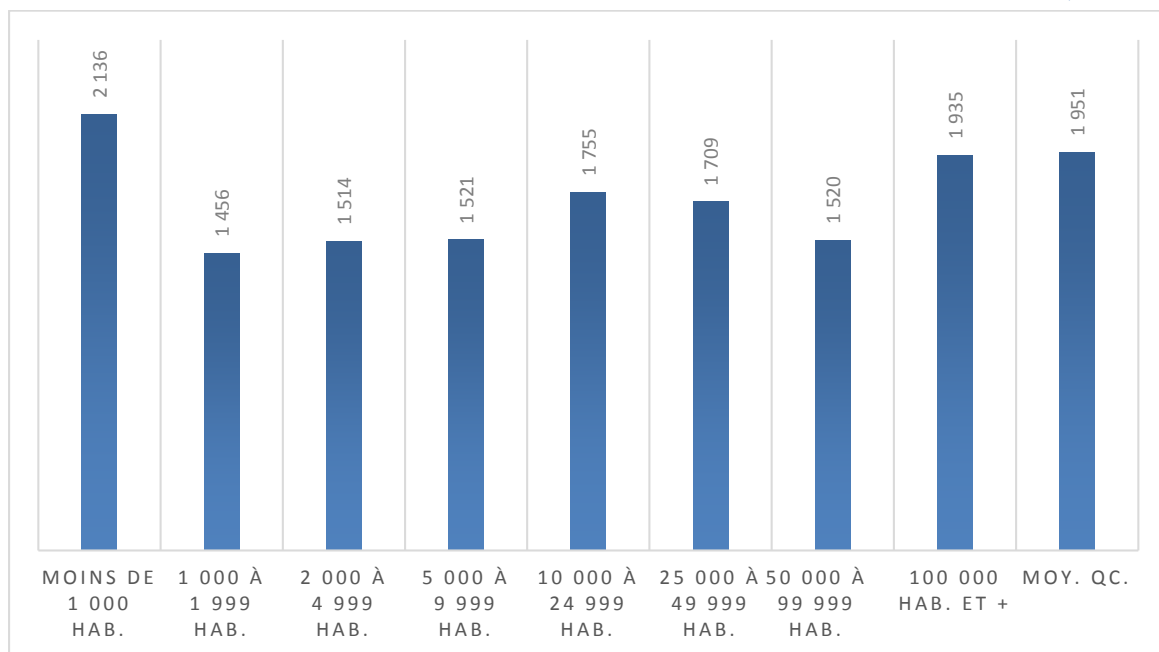
ÉCONOMIES D'ÉCHELLE : DERNIER ÉCHELON ATTEINT DANS LES VILLES DE 50 000 À 99 999 HABITANTS ?

En 2013, les dépenses des municipalités du Québec s'élevaient en moyenne à 1 951 \$ par habitant.

- Un phénomène d'économies d'échelle semble se dessiner dans les municipalités de taille moyenne :
 - Parmi le regroupement de villes de 10 000 à 99 999 habitants, le niveau moyen des dépenses par habitant diminue à mesure que la taille des municipalités s'accroît.
 - Les municipalités de 50 000 à 99 999 affichent la plus faible moyenne avec des dépenses moyennes de 1 520 \$ par habitant.
 - Les économies d'échelle disparaissent au-delà de ce seuil. En moyenne, les municipalités de plus de 100 000 habitants affichent un niveau de dépense par habitant de 25 % supérieur à celui des villes de 50 000 à 99 999 habitants.
- En moyenne, les habitants des municipalités de très petite taille – moins de 1 000 habitants – supportent un plus lourd fardeau. Le niveau moyen des dépenses est de 2 136 \$ par habitant, une fois qu'on élimine les valeurs extrêmes. Il s'agit de la plus forte moyenne.
- Le niveau moyen des dépenses municipales est similaire dans les villes de petite taille (1 000 à 9 999 habitants).

GRAPHIQUE 2

DÉPENSES MUNICIPALES PAR HABITANT SELON LE GROUPE DE RÉFÉRENCE, 2013



Note: les niveaux de dépenses municipales par groupe de référence sont établis à partir d'une moyenne arithmétique de manière à accorder le même poids aux municipalités qui composent un même groupe. La moyenne provinciale mesure le niveau des dépenses par habitant de l'ensemble du palier administratif municipal et est établie à partir d'une moyenne pondérée de l'ensemble des municipalités du Québec.

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

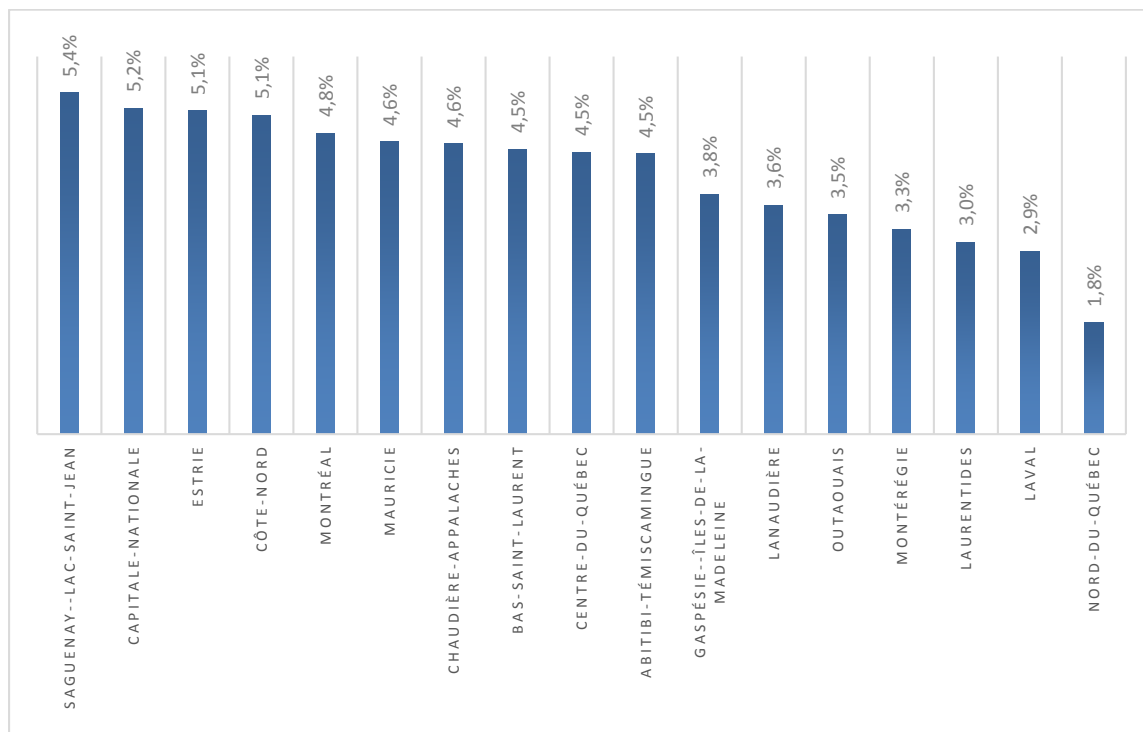
DÉPENSES MUNICIPALES : CERTAINES RÉGIONS SE DÉMARQUENT EN MATIÈRE DE CROISSANCE

Parmi les 17 régions administratives du Québec, c'est dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean que la croissance des dépenses municipales a été la plus élevée. Avec une croissance de 23,4 % ou 5,4 % en moyenne annuelle entre 2009 et 2013, la région se positionne loin devant la moyenne provinciale (17,8 % ou 4,18 % en moyenne annuelle).

- La région de la Capitale-Nationale affiche la deuxième plus forte progression avec une croissance globale de 22,4 % ou 5,2 % en moyenne annuelle.
- Les plus faibles hausses ont été observées dans les régions du Nord-du-Québec (7,3 % ou 1,8 % en moyenne annuelle) et de Laval (12,1 % ou 2,9 % en moyenne annuelle).

GRAPHIQUE 3

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR HABITANT SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE, 2009-2013



Note: Les croissances régionales sont établies à partir d'une moyenne pondérée de manière à considérer la taille des municipalités qui desservent une même région.

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

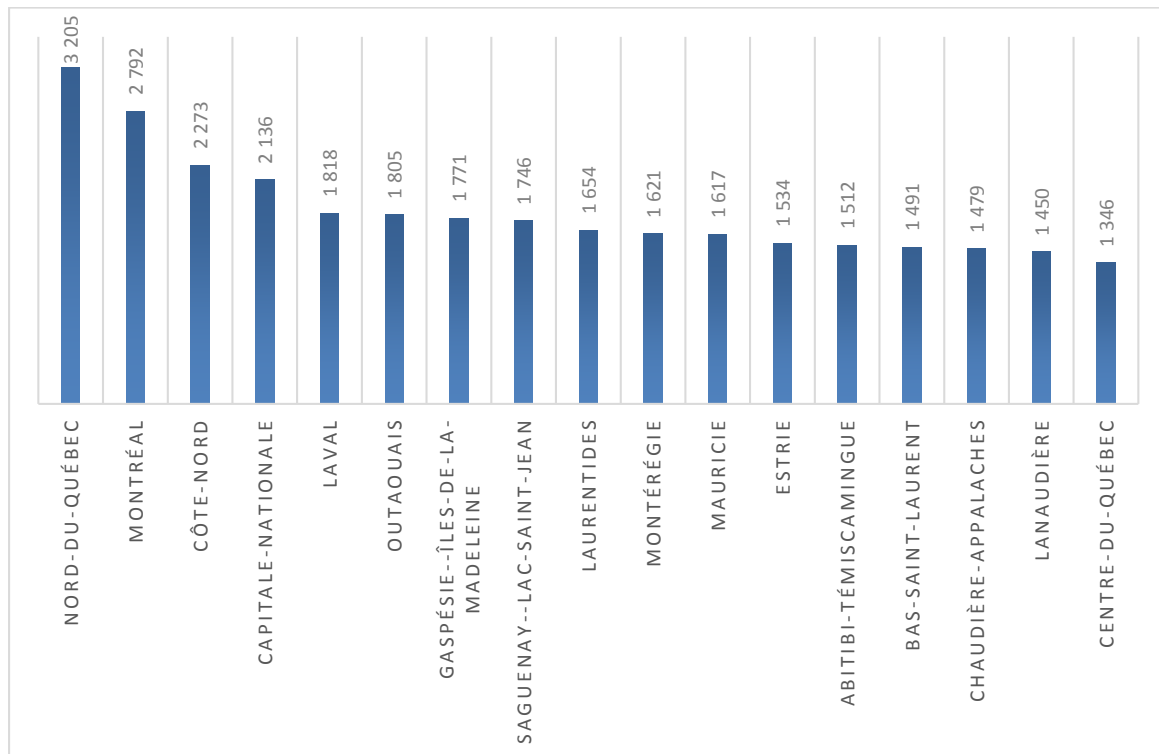
DÉPENSES MUNICIPALES PER CAPITA : LES GRANDS CENTRES URBAINS SE RAPPROCHENT DES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

Avec des dépenses municipales moyennes de 1 346 \$ par habitant, les municipalités de la région du Centre-du-Québec ont affiché en 2013 la plus faible moyenne parmi les 17 régions administratives du Québec. La région affiche ainsi une moyenne de 30 % inférieure à la moyenne provinciale (1 951 \$ par habitant).

- La région de Montréal se démarque avec des dépenses moyennes de 2 792 \$ par habitant, ce qui la place au deuxième rang.
- La région de la Capitale-Nationale se classe au quatrième rang avec des dépenses moyennes de 2 136 \$ par habitant.
- De manière générale, on remarque que les grands centres urbains côtoient les régions éloignées dans le haut du classement. C'est notamment le cas de la région de Montréal et de la Capitale-Nationale, dont la moyenne des dépenses municipales par habitant se compare à celle des régions du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord.

GRAPHIQUE 4

DÉPENSES MUNICIPALES PAR HABITANT SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE, 2013



Note: Les niveaux de dépenses par habitant régionaux sont établis à partir d'une moyenne pondérée de manière à considérer la taille des municipalités qui desservent une même région.

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

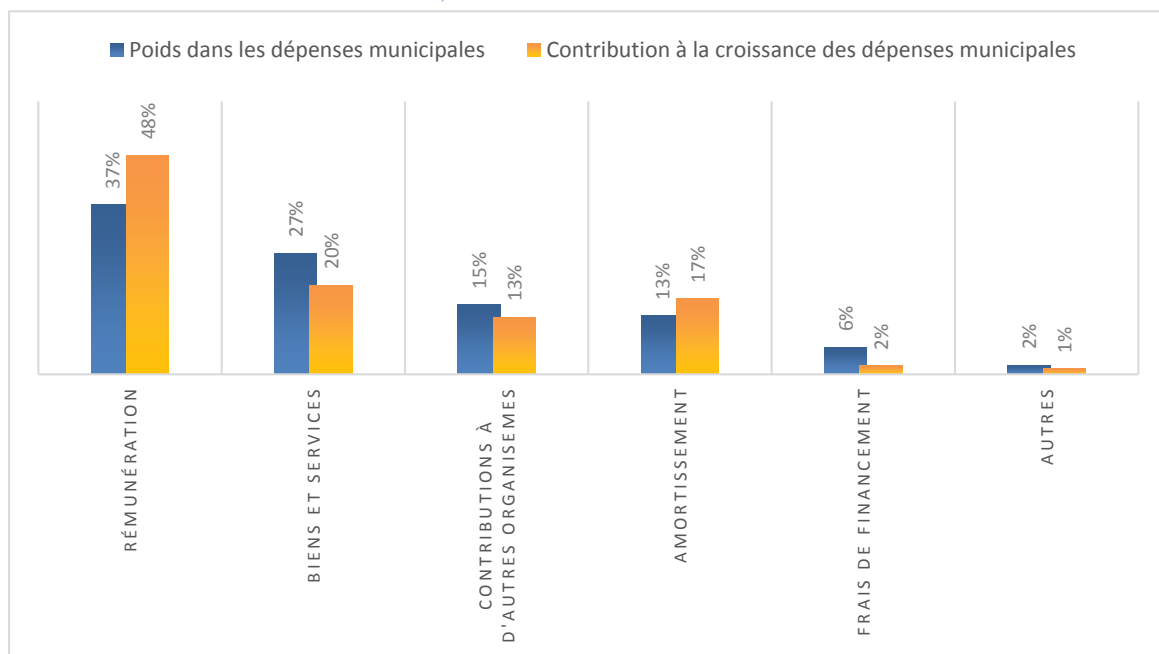
LA RÉMUNÉRATION COMME PRINCIPALE SOURCE DE CROISSANCE DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR OBJET

Entre 2009 et 2013, la croissance de la masse salariale (rémunération) a expliqué 48 % de la croissance des dépenses de l'ensemble des municipalités du Québec, ce qui en fait la plus importante source d'accroissement **par objet**. Rappelons que la masse salariale comprend les salaires et les charges sociales / avantages sociaux.

- En 2013, la rémunération représentait 37 % de l'ensemble des dépenses des municipalités au Québec. La contribution du poste de rémunération à la croissance des dépenses municipales est donc supérieure à son poids dans les dépenses municipales.
- L'achat de biens et de services explique 20 % de la croissance des dépenses de l'ensemble des municipalités du Québec entre 2009 et 2013, ce qui en fait la seconde source d'accroissement des dépenses municipales en importance.
- L'amortissement, soit la consommation courante des biens corporels et immobiliers des municipalités (routes, immeubles, véhicules et autres actifs corporels) explique 17 % de la croissance des dépenses municipales au Québec.

GRAPHIQUE 5

CONTRIBUTION À LA CROISSANCE DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR OBJET², ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS, 2009-2013



Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

² La rémunération comprend les salaires et les avantages sociaux. Les biens et services englobent les achats de matériel, d'équipement et de services contractés par la municipalité. Les contributions à d'autres organismes incluent les quotes-parts et autres cotisations versées par les municipalités à d'autres organismes tels que les MRC, les communautés métropolitaines, les municipalités centrales ainsi que tous les autres organismes. L'amortissement considère la consommation courante des immobilisations corporelles des municipalités. Les frais de financement incluent les intérêts payés sur les emprunts et dettes des municipalités.

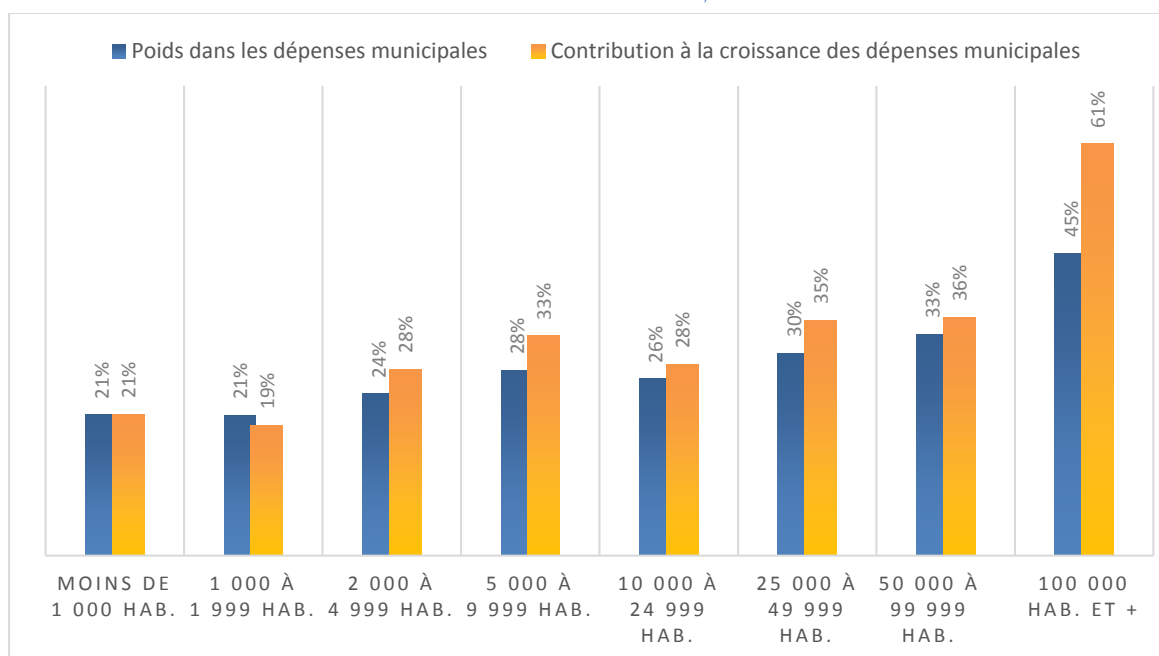
PLUS DE 60 % DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES MUNICIPALES DANS LES GRANDES VILLES S'EXPLIQUE PAR LA RÉMUNÉRATION

Entre 2009 et 2013, 61 % de la croissance des dépenses dans les municipalités de 100 000 habitants et plus provient de l'augmentation de la masse salariale.

- En moyenne, la rémunération comptait pour 45 % des dépenses des municipalités de 100 000 habitants et plus en 2013. La contribution de la rémunération à la croissance des dépenses municipales est plus importante que son poids dans les dépenses municipales.
- La contribution de la rémunération dans les municipalités de 100 000 habitants et plus est de 1,7 à 3,2 fois plus importante que dans les autres groupes de référence.

GRAPHIQUE 6

CONTRIBUTION DE LA RÉMUNÉRATION À LA CROISSANCE DES DÉPENSES MUNICIPALES SELON LE GROUPE DE RÉFÉRENCE³, 2009-2013



Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

³ La rémunération comprend les salaires et les avantages sociaux. Les biens et services englobent les achats de matériel, d'équipement et de services contractés par la municipalité. Les contributions à d'autres organismes incluent les quotes-parts et autres cotisations versées par les municipalités à d'autres organismes tels que les MRC, les communautés métropolitaines, les municipalités centrales ainsi que tous les autres organismes. L'amortissement considère la consommation courante des immobilisations corporelles des municipalités. Les frais de financement incluent les intérêts payés sur les emprunts et dettes des municipalités.

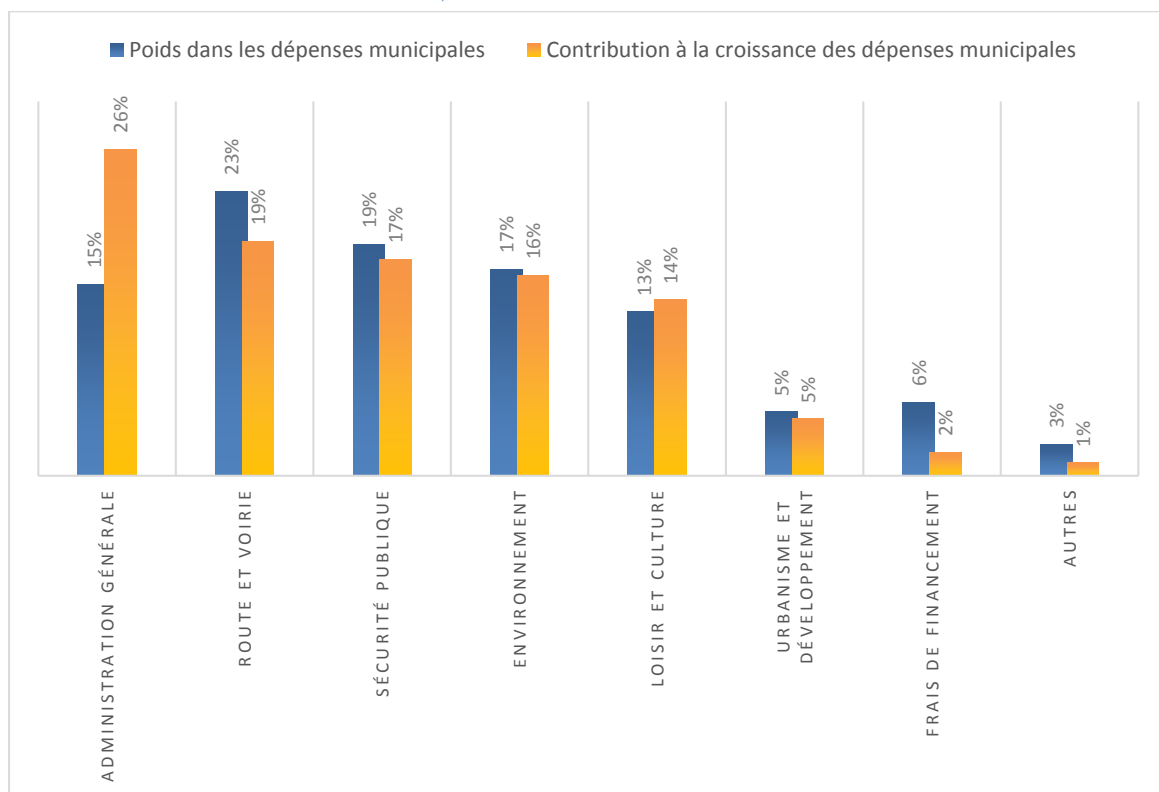
FORTE CONTRIBUTION DE L'ACTIVITÉ GESTION ADMINISTRATIVE À LA CROISSANCE DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR ACTIVITÉ

L'augmentation des dépenses d'administration explique en moyenne 26 % de l'augmentation des dépenses municipales au Québec entre 2009 et 2013, ce qui en fait la plus importante source d'accroissement des dépenses municipales **par activité**. En 2013, l'activité administration générale comptait pour 15 % des dépenses municipales. La contribution de l'activité administration générale à la croissance des dépenses municipales est donc supérieure à son poids.

- L'administration générale comprend les coûts de fonctionnement du conseil municipal, du greffe, des cours municipales, de l'évaluation foncière et des dépenses de gestion.
- L'augmentation des dépenses consacrées à l'activité route et voirie, qui comprend notamment le coût du déneigement et de la voirie, explique 19 % de l'augmentation des dépenses municipales au Québec entre 2009 et 2013, ce qui en fait la seconde source d'accroissement des dépenses municipales par activité.
- L'augmentation des dépenses consacrées à l'activité sécurité publique (police et pompiers) suit avec une contribution de 17 %.

GRAPHIQUE 7

CONTRIBUTION À LA CROISSANCE DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR ACTIVITÉ, ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS, 2009-2013



Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

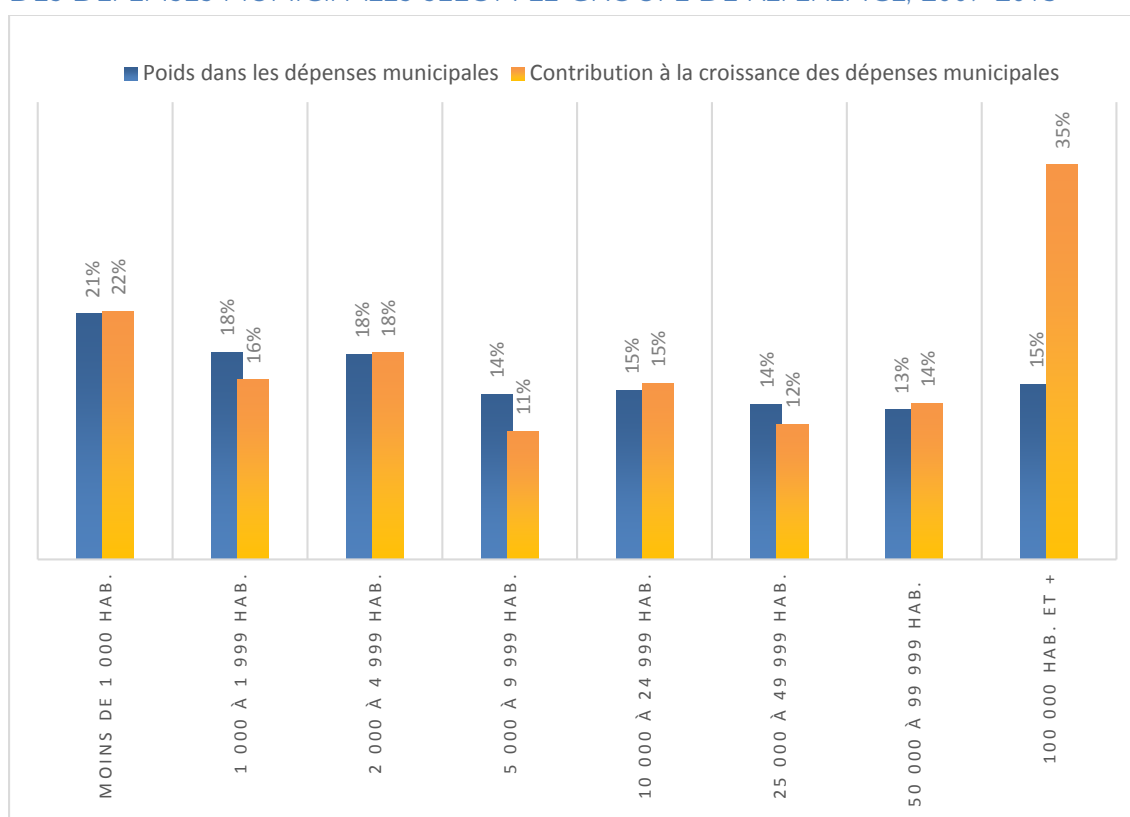
LA GESTION ADMINISTRATIVE, MOTEUR DE CROISSANCE DES DÉPENSES DANS LES GRANDES VILLES ?

Entre 2009 et 2013, 35 % de l'augmentation des dépenses dans les municipalités de 100 000 habitants et plus a été générée par l'augmentation des dépenses d'administration générale.

- La contribution de l'activité administration générale dans les municipalités de 100 000 habitants et plus est de 1,6 à 3,2 fois plus importante que dans les autres groupes de référence.
- L'activité gestion administrative représentait en moyenne 15 % des dépenses des municipalités de 100 000 habitants et plus en 2013.

GRAPHIQUE 8

CONTRIBUTION DE L'ACTIVITÉ ADMINISTRATION GÉNÉRALE À LA CROISSANCE DES DÉPENSES MUNICIPALES SELON LE GROUPE DE RÉFÉRENCE, 2009-2013



Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

PERSPECTIVES

RÉMUNÉRATION :

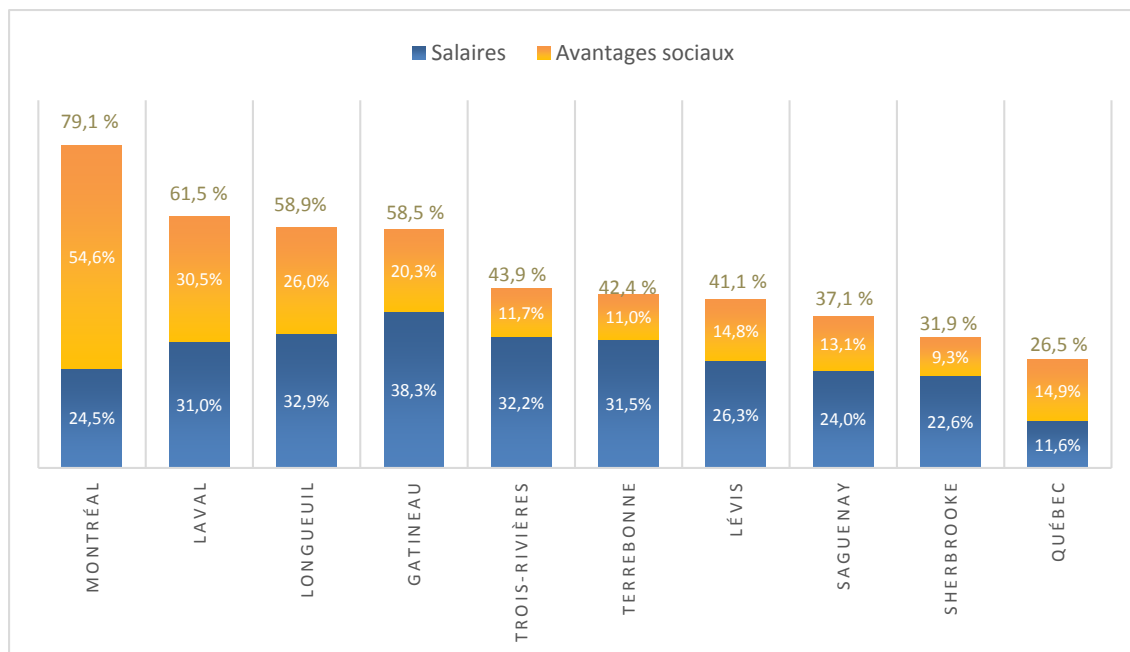
MONTRÉAL, CHAMPIONNE DE LA CROISSANCE

L'accroissement de la masse salariale (rémunération) joue un rôle important dans la croissance des dépenses dans les municipalités de 100 000 habitants et plus ([voir tendance # 6](#)). La ville de Montréal n'est pas étrangère à cette situation.

- Entre 2009 et 2013, 79,1 % de la croissance des dépenses municipales dans la ville de Montréal a été générée par l'augmentation de la masse salariale (salaires et avantages sociaux), ce qui place Montréal en tête de liste. Cette contribution est par ailleurs trois fois plus importante qu'à Québec.
- Lorsqu'on décompose la contribution de la rémunération à la croissance des dépenses municipales dans la ville de Montréal, on constate que l'augmentation des salaires explique 24,5 % de la croissance des dépenses municipales entre 2009 et 2013, alors que l'augmentation des charges sociales explique 54,6 % de la hausse des dépenses municipales.
- Laval se classe au second rang. Entre 2009 et 2013, 61,5 % de la croissance des dépenses municipales y a été expliquée par l'augmentation des salaires et des avantages sociaux.
- À Québec, seconde ville en importance au Québec en fait de population, l'augmentation de la rémunération explique 26,5 % de la croissance des dépenses municipales entre 2009 et 2013 : 11,6 % de l'augmentation des dépenses municipales a été générée par la croissance des salaires, contre 14,9 % pour les charges sociales.

GRAPHIQUE 9

CONTRIBUTION DE LA RÉMUNÉRATION À LA CROISSANCE DES DÉPENSES MUNICIPALES DANS LES MUNICIPALITÉS DE 100 000 HABITANTS ET PLUS, 2009-2013



Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

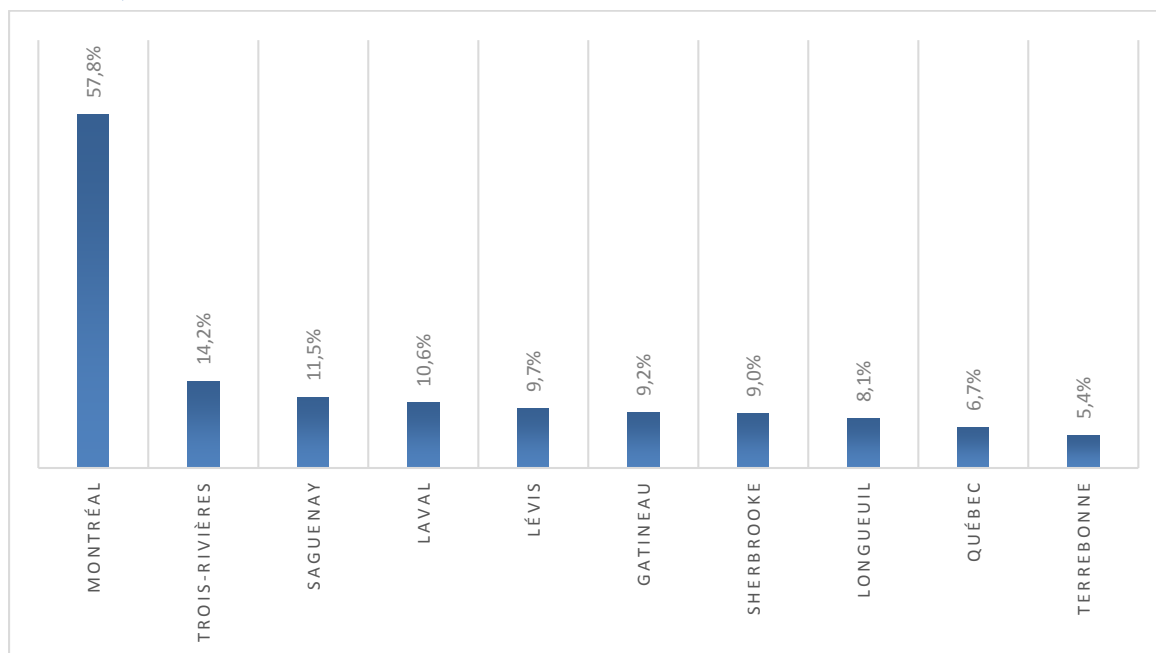
MONTRÉAL FAIT BANDE À PART

L'augmentation des dépenses liées à l'administration générale⁴ joue également un rôle important dans la croissance des dépenses dans les municipalités de 100 000 habitants et plus ([voir tendance # 8](#)). À nouveau, la ville de Montréal n'est pas étrangère à cette situation.

- Entre 2009 et 2013, 57,8 % de la croissance des dépenses municipales à Montréal a été générée par l'augmentation des dépenses en administration générale.
- Cette contribution place Montréal loin devant les autres villes de 100 000 habitants.
- Dans la mesure où la contribution de l'activité administration générale à Montréal est 8 fois plus importante qu'à Québec, on peut se questionner sur le traitement comptable de cette activité à Montréal.

GRAPHIQUE 10

CONTRIBUTION DE L'ACTIVITÉ ADMINISTRATION GÉNÉRALE À LA CROISSANCE DES DÉPENSES MUNICIPALES DANS LES MUNICIPALITÉS DE 100 000 HABITANTS ET PLUS, 2009-2013



Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

⁴ L'administration générale comprend les coûts de fonctionnement du conseil municipal, du greffe, des cours municipales, de l'évaluation foncière et des dépenses de gestion. Les dépenses incluent la rémunération.

VOIRIE :

MODULATION DES COÛTS SELON LA RÉGION

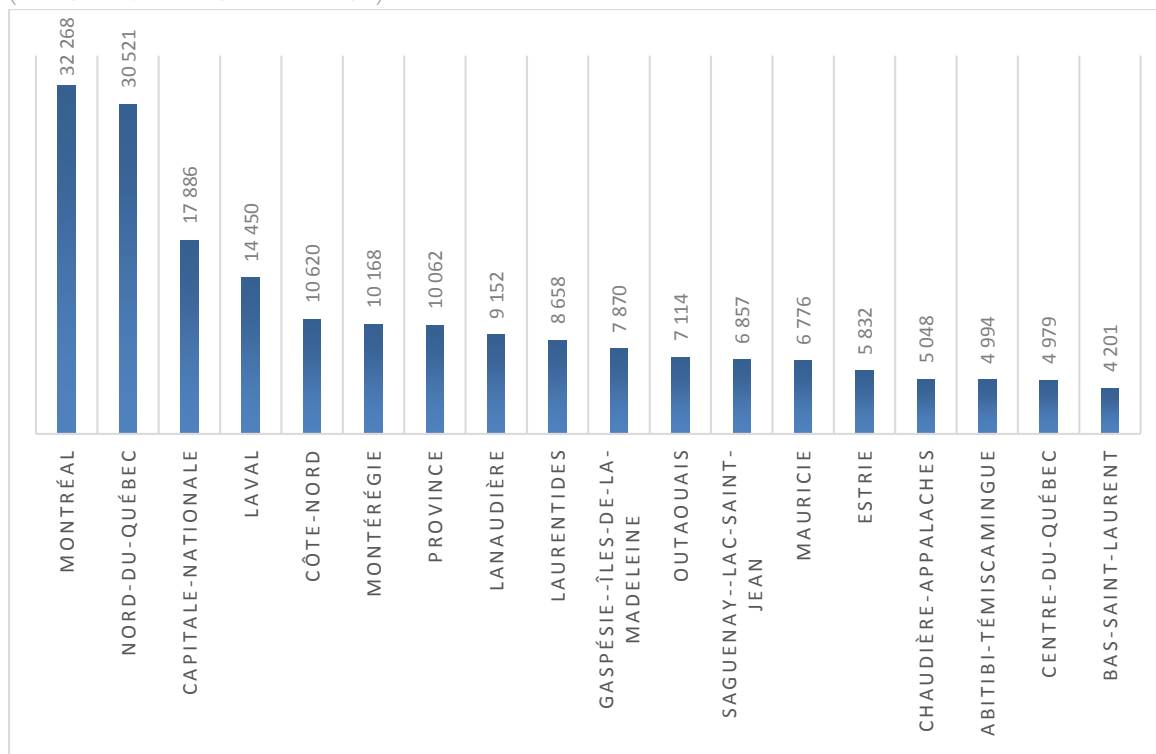
En 2013, des écarts importants séparent les régions administratives au chapitre de la voirie. On remarque notamment que :

- L'entretien du réseau routier dans la région administrative de Montréal en 2013 a coûté en moyenne 32 268 \$ par kilomètre, soit 3,2 fois plus que la moyenne provinciale. La région se positionne première parmi les 17 régions administratives de la province.
- Dans la région administrative de Laval, le coût de la voirie s'élève à 14 450 \$ par kilomètre, un coût plus de deux fois plus faible que dans la région de Montréal. La région se positionne au quatrième rang du classement, derrière le Nord-du-Québec (30 521 \$ par kilomètre) et la région administrative de la Capitale-Nationale (17 886 \$ par kilomètre).
- La région du Bas-Saint-Laurent affiche le plus faible coût des 17 régions administratives du Québec, avec un coût moyen de 4 201 \$ par kilomètre.

GRAPHIQUE 11

COÛT DE L'ACTIVITÉ VOIRIE PAR KILOMÈTRE DE VOIE SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE, 2013

(EN DOLLARS PAR KILOMÈTRE DE VOIE)



Note: Les niveaux régionaux de dépenses par kilomètre sont établis à partir d'une moyenne pondérée de manière à considérer la taille des municipalités qui desservent une même région.

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT. Indicateurs de gestion 2013, MAMOT.

DÉNEIGEMENT :

MONTRÉAL EN TÊTE DE LISTE

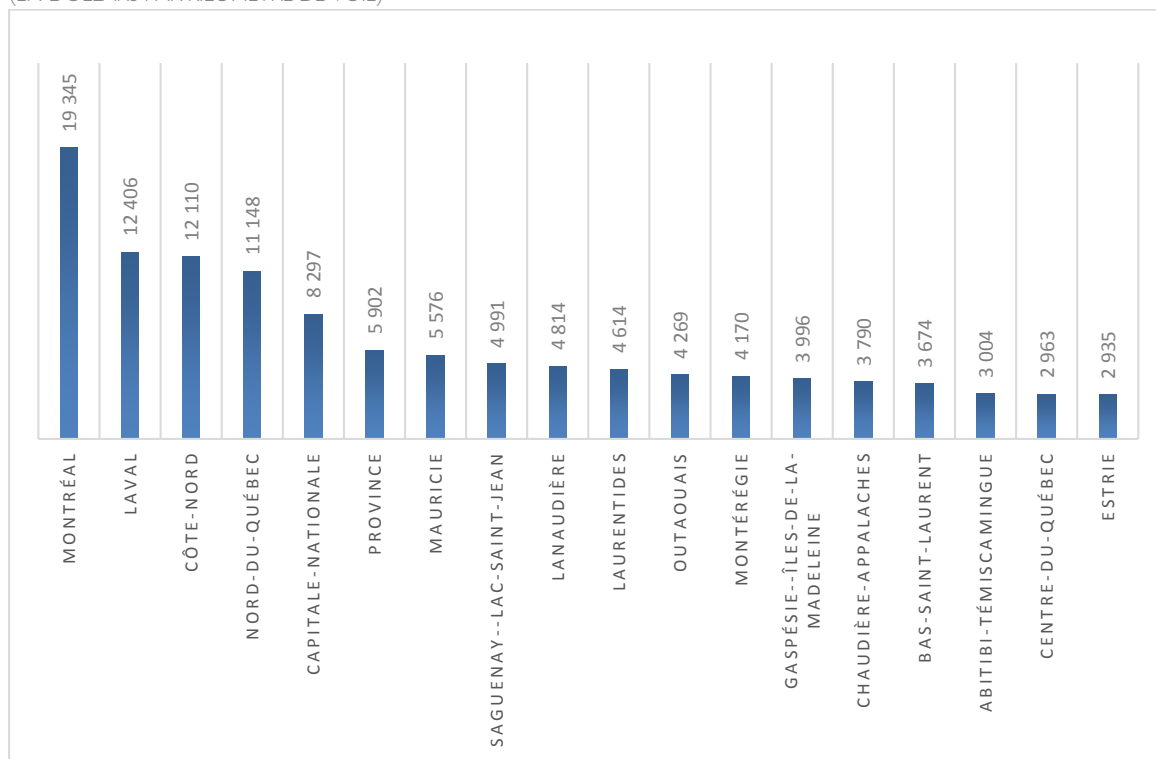
La région administrative de Montréal se démarque en matière de déneigement, avec un coût de 19 345 \$ par kilomètre. La région de Laval arrive au second rang, avec un coût moyen de 12 406 \$ par kilomètre.

- Parmi les 17 régions administratives du Québec, 11 régions affichent un coût moyen inférieur à 5 000 \$ par kilomètre.
- En moyenne, un kilomètre de route dans la région de la Côte-Nord coûte 7 235 \$ de moins à déneiger que dans la région administrative de Montréal.
- La région de l'Estrie affiche la plus faible moyenne avec un coût moyen de 2 935 \$ par kilomètre.

GRAPHIQUE 12

COÛT DE L'ACTIVITÉ DÉNEIGEMENT PAR KILOMÈTRE DE VOIE SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE, 2013

(EN DOLLARS PAR KILOMÈTRE DE VOIE)



Note: Les niveaux régionaux de dépenses par kilomètre sont établis à partir d'une moyenne pondérée de manière à considérer la taille des municipalités qui desservent une même région.

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT. Indicateurs de gestion 2013, MAMOT.

SERVICES POLICIERS :

DES ÉCONOMIES POTENTIELLES POUR LES MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 50 000 HABITANTS

Au Québec, les municipalités de 50 000 habitants et plus doivent normalement être desservies par un corps policier municipal, alors que les villes de moins de 50 000 habitants sont généralement desservies par la Sûreté du Québec (SQ)⁵. Des 1 091 municipalités qui comptent moins de 50 000 habitants au Québec, on compte une soixantaine de municipalités qui sont desservies par un corps policier municipal⁶. Règle générale, ces municipalités paient davantage pour leurs services policiers.

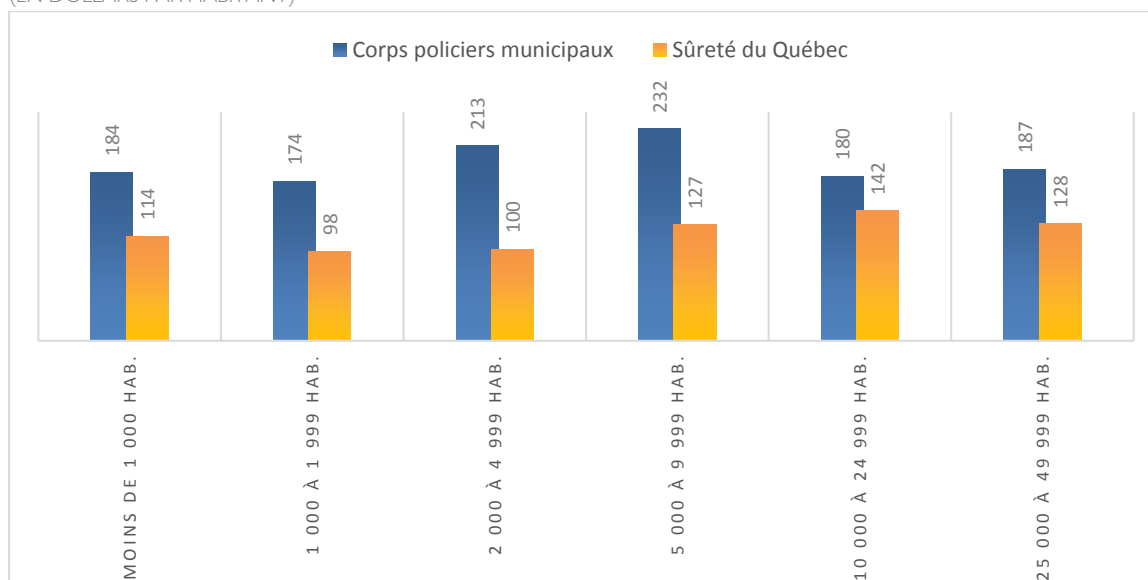
En 2013, le coût moyen de la desserte par un corps policier municipal était :

- 2,1 fois plus élevé que la desserte de la SQ dans les municipalités de 2 000 à 4 999 habitants;
- 1,8 fois plus élevé que la desserte de la SQ dans les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants;
- 1,3 fois plus élevé que la desserte de la SQ dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants;
- 1,5 fois plus élevé que la desserte de la SQ dans les municipalités de 25 000 à 49 999 habitants⁷.

GRAPHIQUE 13

COMPARAISON DU COÛT DU SERVICE DE POLICE PAR HABITANT SELON LA TAILLE DES MUNICIPALITÉS ET LE CORPS POLICIER, 2013

(EN DOLLARS PAR HABITANT)



⁵ Certaines particularités sont toutefois observées. Certaines municipalités maintiennent un corps policier municipal même si elles comptent moins de 50 000 habitants. Le cas échéant, ces corps municipaux doivent assurer un niveau de service conforme à celui requis par la loi.

⁶ Quelques-unes de ces villes sont desservies par un corps policier municipal à desserte unique, c'est-à-dire que le corps policier est exclusif à leur territoire. Les autres municipalités sont desservies par un corps policier à desserte multiple, c'est-à-dire que plusieurs municipalités sont couvertes par un même corps municipal.

⁷ En 2013, 3 municipalités de moins de 1 000 habitants, 3 municipalités de 1 000 à 1 999 habitants, 8 municipalités de 2 000 à 4 999 habitants, 19 municipalités de 5 000 à 9 999 habitants, 19 municipalités de 10 000 à 24 999 habitants et 11 municipalités de 25 000 à 49 999 habitants étaient desservies par un corps policier municipal. Les villes reconstituées des agglomérations de Montréal, Longueuil et Québec ont été retirées du calcul pour éviter de biaiser à la hausse le coût des services policiers municipaux dans les municipalités de moins de 50 000 habitants.

RÉMUNÉRATION MOYENNE PAR EMPLOI :

GRADATION EN FONCTION DE LA TAILLE DES MUNICIPALITÉS

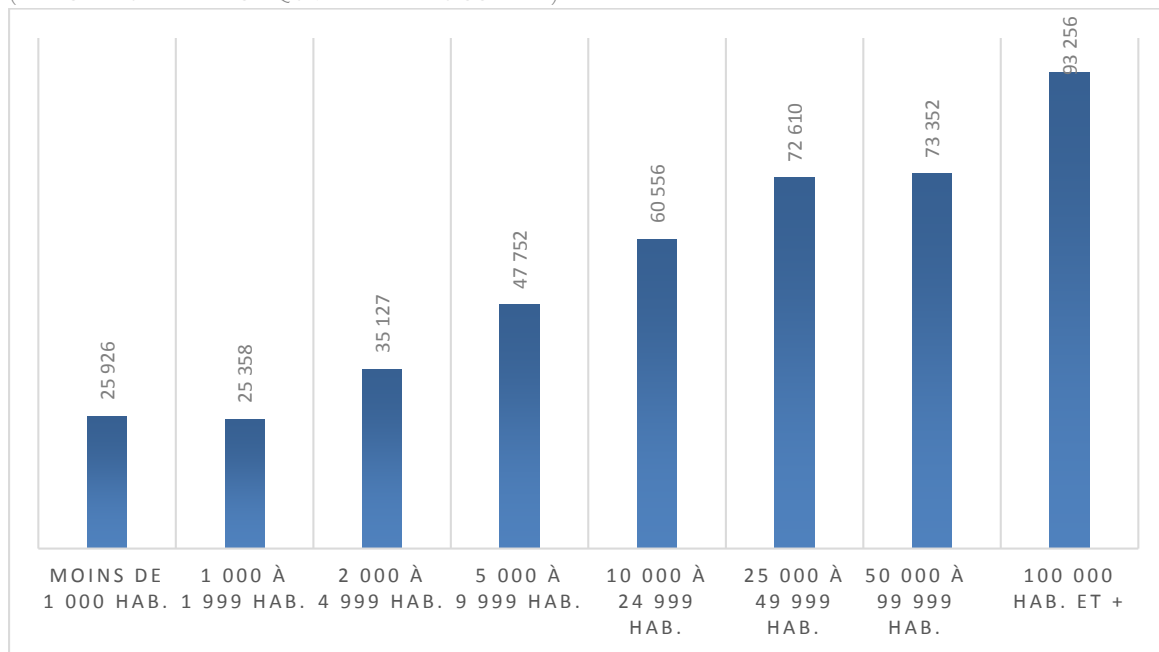
Règle générale, la rémunération moyenne (salaires et avantages sociaux) s'accroît à mesure que la taille des municipalités augmente.

- En 2013, la rémunération (salaires et avantages sociaux) moyenne par équivalent temps complet⁸ était de 93 256 \$ dans les municipalités de 100 000 habitants et plus.
- La rémunération moyenne dans les municipalités de 100 000 habitants et plus était :
 - 27 % plus élevée que dans les municipalités de 50 000 à 99 999 habitants;
 - 28 % plus élevée que dans les municipalités de 25 000 à 49 999 habitants;
 - 54 % plus élevée que dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants.

GRAPHIQUE 14

RÉMUNÉRATION DE L'ENSEMBLE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX PAR ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET SELON LE GROUPE DE RÉFÉRENCE, 2013

(EN DOLLARS PAR EMPLOI ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET)



Note: les rémunérations moyennes par groupe de référence sont établies à partir d'une moyenne arithmétique de manière à accorder le même poids aux municipalités qui composent un même groupe.

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

⁸ Inclut les salaires et les charges sociales. Le poste rémunération comprend la rémunération versée pour les employés municipaux permanents, temporaires et pour les contractuels. Le nombre d'employés est mesuré en équivalent temps complet, c'est-à-dire en répartissant le nombre d'heures travaillées dans une année selon une semaine normale de travail dans la municipalité.

CHARGES SOCIALES :

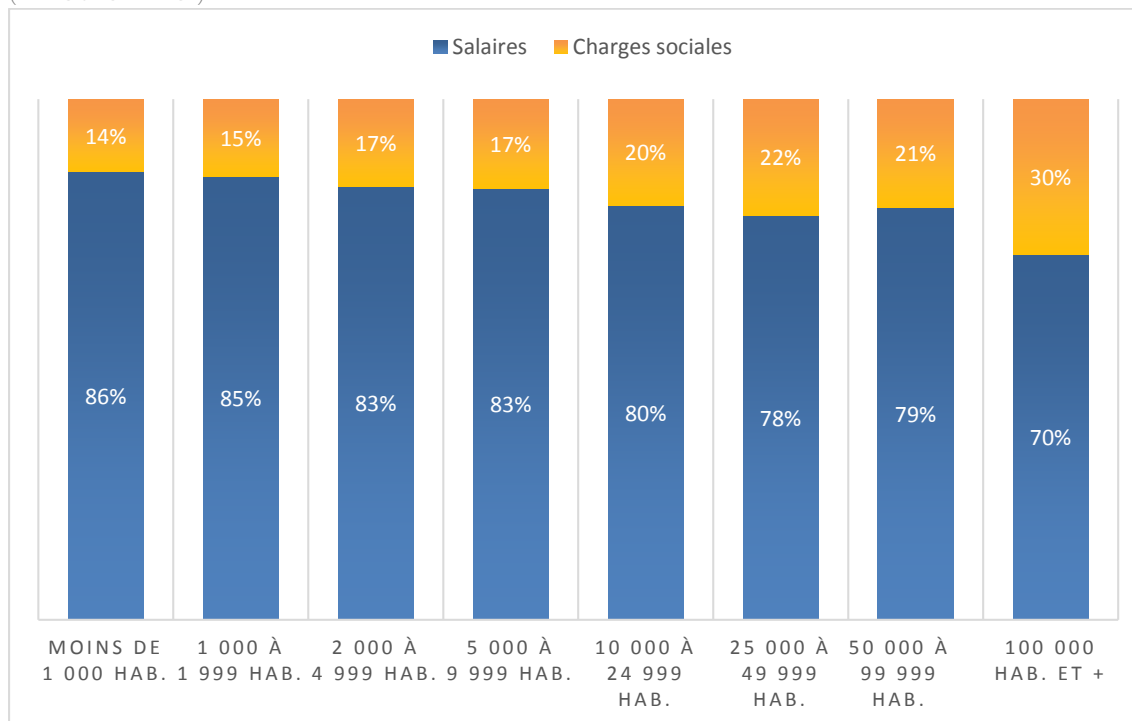
PLUS IMPORTANTES DANS LES MUNICIPALITÉS DE GRANDE TAILLE

En moyenne, le poids des charges sociales dans la rémunération⁹ est plus important dans les municipalités de 100 000 habitants et plus que dans les autres groupes. En 2013, les charges sociales représentaient 30 % de la rémunération dans les municipalités de 100 000 habitants et plus alors que dans les autres groupes de référence, les charges sociales représentaient de 14 % à 22 % de la rémunération.

GRAPHIQUE 15

POIDS DES SALAIRES ET DES CHARGES SOCIALES DANS LA RÉMUNÉRATION SELON LE GROUPE DE RÉFÉRENCE, 2013

(EN POURCENTAGE)



Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

⁹ Le concept de rémunération englobe « les salaires et les indemnités pour les employés permanents, occasionnels ou autres » tels que le salaire régulier, les heures supplémentaires, les primes, les congés de maladie, les vacances, les congés fériés et mobiles, les congés parentaux et les congés sociaux (deuil, mariage, activités syndicales, etc.). Le concept de charges sociales se divise en deux catégories, soit « les cotisations sociales obligatoires et les charges relatives aux avantages sociaux des employés et des retraités, s'il y a lieu ». Les cotisations sociales obligatoires sont la part de l'employeur à la Régie des rentes du Québec, à l'assurance-emploi, à la Commission de la santé et de la sécurité au travail, au Fonds des services de santé et au Régime québécois d'assurance parentale. Les charges relatives aux avantages sociaux englobent pour leur part l'assurance-vie, l'assurance salaire, l'assurance dentaire, l'assurance maladie, les avantages de retraite et les autres avantages sociaux offerts par l'employeur. Source : Manuel de la présentation de l'information financière municipale. Décembre 2013. MAMOT. Gouvernement du Québec. 2013

RÉMUNÉRATION DES COLS BLEUS :

MIEUX VAUT TRAVAILLER DANS UNE VILLE DE GRANDE TAILLE

En moyenne, la rémunération des cols bleus est plus élevée dans les municipalités de grande taille. En 2013, la rémunération moyenne des cols bleus dans les municipalités de 100 000 habitants et plus s'élevait à 78 531 \$ par emploi équivalent temps complet.

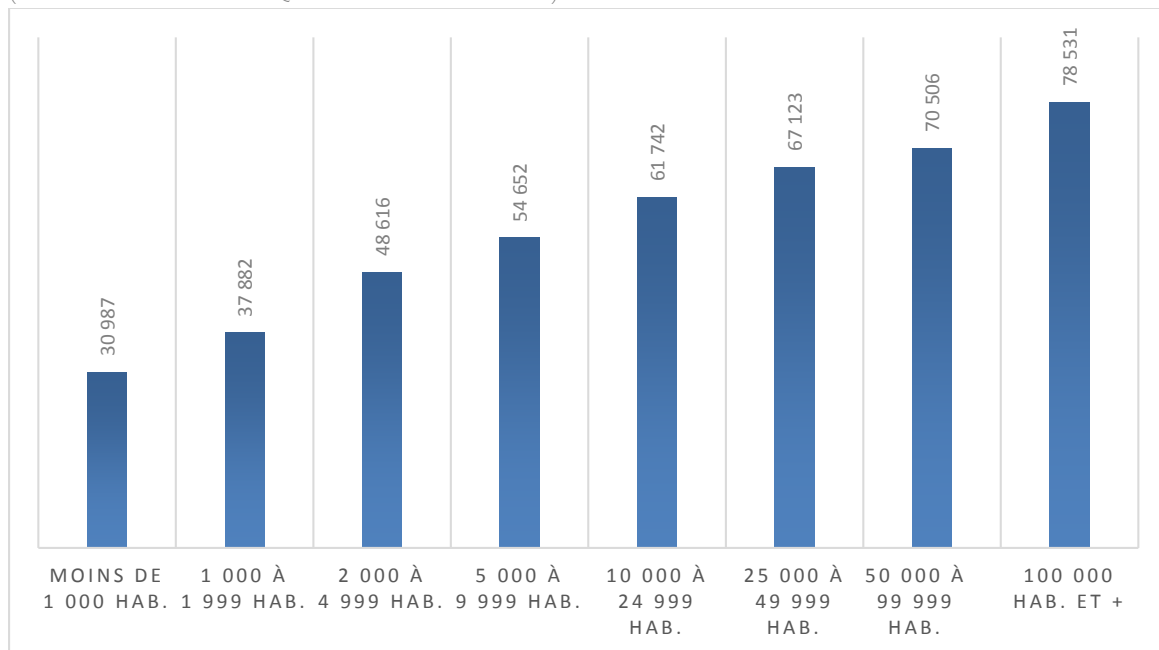
La rémunération moyenne des cols bleus dans les municipalités de 100 000 habitants et plus est :

- 11 % plus élevée que dans les municipalités de 50 000 à 99 999 habitants;
- 17 % plus élevée que dans les municipalités de 25 000 à 49 999 habitants;
- 27 % plus élevée que dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants.

GRAPHIQUE 16

RÉMUNÉRATION MOYENNE DES COLS BLEUS PAR ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET SELON LE GROUPE DE RÉFÉRENCE, 2013

(EN DOLLARS PAR EMPLOI ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET)



Note: les rémunérations moyennes par groupe de référence sont établies à partir d'une moyenne arithmétique de manière à accorder le même poids aux municipalités qui composent un même groupe.

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

TAUX DE TAXATION RÉSIDENTIELLE :

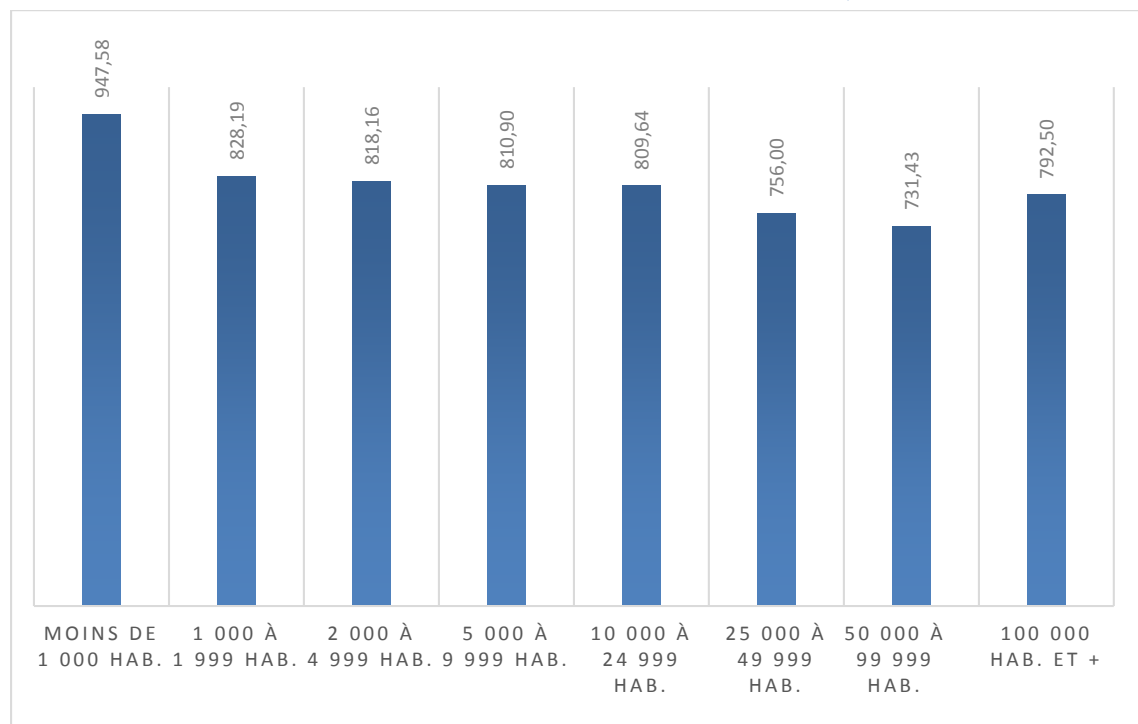
AVANTAGE AUX VILLES DE 50 000 À 100 000 HABITANTS

En 2013, les municipalités de 50 000 à 99 999 habitants ont affiché le plus faible taux de taxation dans la catégorie résidentielle, avec un taux de taxation moyen de 731,43 \$ par tranche de 100 000 \$ de richesse foncière.

- Les municipalités de 25 000 à 49 999 habitants arrivent au second rang avec un taux de taxation moyen de 756,00 \$ par tranche de 100 000 \$ de richesse foncière;
- Les municipalités de 100 000 habitants et plus arrivent au troisième rang avec un taux de taxation moyen de 792,50 \$ par tranche de 100 000 \$ de richesse foncière;
- Pour les autres catégories, le taux de taxation s'accroît à mesure que la taille des municipalités diminue.

GRAPHIQUE 17

TAUX DE TAXATION RÉSIDENTIELLE PAR TRANCHE DE 100 000 \$ DE RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE SELON LE GROUPE DE RÉFÉRENCE, 2013



Note: les taux de taxation par groupe de référence sont établis à partir d'une moyenne arithmétique de manière à accorder le même poids aux municipalités qui composent un même groupe.

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

STATISTIQUES DESCRIPTIVES

TABLEAU 1

STATISTIQUES PAR GROUPE DE RÉFÉRENCE, 2013

	Nombre de municipalités	Dépenses municipales		Population		Richesse foncière uniformisée	
		En millions de dollars	Poids au Qc	En personnes	Poids au Qc	En millions de dollars	Poids au Qc
moins de 1 000 hab.	473	466	3,0%	260 826	3,3%	29 417	3,3%
1 000 à 1 999 hab.	249	511	3,3%	353 388	4,4%	37 988	4,3%
2 000 à 4 999 hab.	208	947	6,1%	622 540	7,8%	65 141	7,3%
5 000 à 9 999 hab.	78	819	5,3%	532 816	6,7%	57 566	6,5%
10 000 à 24 999 hab.	57	1 581	10,1%	870 614	10,9%	104 858	11,8%
25 000 à 49 999 hab.	26	1 549	9,9%	913 196	11,4%	97 975	11,0%
50 000 à 99 999 hab.	9	950	6,1%	625 661	7,8%	61 552	6,9%
100 000 hab. et plus	10	8 752	56,2%	3 805 015	47,7%	434 357	48,9%
Total	1 110	15 574	100%	7 984 056	100%	888 855	100%

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

TABLEAU 2
STATISTIQUES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, 2013

	Nombre de municipalités	Dépenses municipales		Population		Richesse foncière uniformisée	
		En millions de dollars	Poids au Qc	En personnes	Poids au Qc	En millions de dollars	Poids au Qc
Abitibi-Témiscamingue	65	218	1,4%	144 086	1,8%	10 264	1,2%
Bas-Saint-Laurent	114	301	1,9%	201 795	2,5%	15 266	1,7%
Capitale-Nationale	58	1 522	9,8%	712 504	8,9%	81 977	9,2%
Centre-du-Québec	80	319	2,0%	237 205	3,0%	19 912	2,2%
Chaudière-Appalaches	136	617	4,0%	416 857	5,2%	38 431	4,3%
Côte-Nord	33	197	1,3%	86 594	1,1%	7 652	0,9%
Estrie	89	484	3,1%	315 480	4,0%	33 249	3,7%
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	44	163	1,0%	91 835	1,2%	5 759	0,6%
Lanaudière	58	697	4,5%	480 894	6,0%	47 993	5,4%
Laurentides	76	949	6,1%	574 192	7,2%	70 014	7,9%
Laval	1	744	4,8%	409 528	5,1%	46 676	5,3%
Mauricie	42	425	2,7%	262 859	3,3%	20 102	2,3%
Montréal	16	5 353	34,4%	1 917 233	24,0%	260 681	29,3%
Montérégie	177	2 379	15,3%	1 468 024	18,4%	163 901	18,4%
Nord-du-Québec	5	48	0,3%	15 071	0,2%	1 226	0,1%
Outaouais	67	676	4,3%	374 498	4,7%	42 538	4,8%
Saguenay--Lac-Saint-Jean	49	481	3,1%	275 401	3,4%	23 215	2,6%
Total	1 110	15 574	100%	7 984 056	100%	888 855	100%

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

TABLEAU 3**RÉPARTITION DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR ACTIVITÉ SELON LE GROUPE DE RÉFÉRENCE, 2013**

	Administration générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Aménagement, urbanisme et développement	Loisir et culture	Frais de financement	Autres
Moins de 1 000 hab.	21,6%	12,1%	32,5%	17,4%	5,6%	7,3%	3,2%	0,5%
1 000 à 1 999 hab.	18,2%	13,8%	29,3%	19,8%	4,9%	9,4%	3,7%	0,9%
2 000 à 4 999 hab.	17,9%	12,8%	23,8%	21,6%	6,2%	13,1%	4,0%	0,5%
5 000 à 9 999 hab.	14,5%	16,8%	22,3%	20,4%	5,6%	14,9%	4,1%	1,4%
10 000 à 24 999 hab.	16,5%	16,8%	21,6%	18,0%	4,5%	14,7%	3,8%	4,2%
25 000 à 49 999 hab.	13,6%	16,8%	22,3%	19,1%	4,6%	16,9%	4,6%	2,1%
50 000 à 99 999 hab.	13,1%	18,4%	22,5%	18,7%	4,9%	15,7%	6,2%	0,4%
100 000 hab. et plus	15,3%	20,5%	22,2%	14,5%	5,2%	12,3%	7,1%	3,0%
Total	15,5%	18,5%	22,8%	16,5%	5,1%	13,2%	5,9%	2,5%

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

TABEAU 4**RÉPARTITION DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR ACTIVITÉ SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE, 2013**

	Administration générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Aménagement, urbanisme et développement	Loisir et culture	Frais de financement	Autres
Abitibi-Témiscamingue	14,7%	10,3%	25,3%	19,5%	6,8%	16,2%	3,5%	3,6%
Bas-Saint-Laurent	15,4%	12,2%	25,2%	21,9%	5,3%	14,4%	4,5%	1,1%
Capitale-Nationale	14,8%	14,6%	23,6%	17,8%	7,7%	13,7%	7,2%	0,5%
Centre-du-Québec	14,0%	14,9%	23,1%	22,2%	6,0%	15,8%	3,3%	0,6%
Chaudière-Appalaches	13,5%	15,5%	23,4%	22,7%	5,7%	13,5%	4,9%	0,8%
Côte-Nord	14,0%	9,3%	26,1%	19,3%	5,6%	14,5%	5,2%	6,0%
Estrie	11,3%	14,5%	18,9%	14,1%	5,1%	9,9%	3,9%	22,3%
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	13,9%	7,2%	24,5%	28,9%	7,6%	12,9%	4,2%	0,8%
Lanaudière	13,7%	17,4%	23,0%	18,7%	3,6%	14,7%	6,2%	2,7%
Laurentides	14,6%	18,5%	24,3%	18,6%	4,6%	14,1%	5,1%	0,3%
Laval	11,5%	21,1%	26,6%	18,5%	2,8%	10,9%	7,8%	0,8%
Mauricie	13,8%	14,6%	21,5%	19,2%	7,3%	15,8%	6,0%	1,7%
Montréal	18,6%	21,8%	22,1%	12,4%	4,1%	12,2%	6,7%	2,1%
Montréal	14,2%	20,3%	22,4%	18,9%	4,8%	13,8%	5,0%	0,4%
Nord-du-Québec	17,5%	5,7%	18,4%	15,7%	24,5%	15,0%	2,4%	0,9%
Outaouais	13,8%	20,0%	24,9%	16,7%	5,0%	14,0%	5,0%	0,6%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	15,2%	13,2%	19,2%	16,2%	9,1%	13,6%	5,1%	8,4%
Total	15,5%	18,5%	22,8%	16,5%	5,1%	13,2%	5,9%	2,5%

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

TABLEAU 5**RÉPARTITION DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR OBJET SELON LE GROUPE DE RÉFÉRENCE, 2013**

	Rémunération	Charges sociales	Biens et services	Frais de financement	Contribution à des organismes	Amortissement	Autres
Moins de 1 000 hab.	18,1%	2,9%	48,4%	3,2%	11,8%	14,2%	1,4%
1 000 à 1 999 hab.	17,8%	3,1%	46,9%	3,7%	13,0%	15,0%	0,4%
2 000 à 4 999 hab.	20,1%	4,0%	40,2%	4,0%	15,2%	15,0%	1,5%
5 000 à 9 999 hab.	22,9%	4,8%	38,0%	4,1%	15,0%	14,8%	0,5%
10 000 à 24 999 hab.	20,7%	5,3%	30,7%	3,8%	25,1%	12,1%	2,2%
25 000 à 49 999 hab.	23,4%	6,7%	29,8%	4,6%	21,2%	13,2%	1,0%
50 000 à 99 999 hab.	26,1%	6,8%	28,0%	6,2%	16,4%	15,3%	1,2%
100 000 hab. et plus	31,6%	13,5%	20,3%	7,1%	12,8%	12,1%	2,5%
Total	27,3%	9,9%	26,7%	5,9%	15,4%	12,9%	2,0%

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.

TABEAU 6**RÉPARTITION DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR OBJET SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE, 2013**

	Rémunération	Charges sociales	Biens et services	Frais de financement	Contribution à des organismes	Amortissement	Autres
Abitibi-Témiscamingue	22,7%	5,0%	43,3%	3,5%	9,3%	15,3%	0,9%
Bas-Saint-Laurent	21,5%	5,3%	40,7%	4,5%	11,3%	16,1%	0,6%
Capitale-Nationale	26,4%	8,7%	23,6%	7,2%	15,6%	14,7%	3,8%
Centre-du-Québec	19,9%	4,6%	42,3%	3,3%	13,4%	15,4%	1,1%
Chaudière-Appalaches	25,0%	6,1%	36,2%	4,9%	10,0%	16,2%	1,6%
Côte-Nord	23,0%	5,7%	44,8%	5,2%	7,7%	12,7%	0,9%
Estrie	21,9%	5,6%	45,5%	3,9%	9,9%	12,0%	1,2%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20,6%	4,1%	40,9%	4,2%	7,3%	15,3%	7,6%
Lanaudière	25,9%	5,8%	34,2%	6,2%	12,0%	15,1%	0,7%
Laurentides	27,0%	6,8%	34,1%	5,1%	11,1%	14,9%	1,0%
Laval	31,2%	12,6%	22,0%	7,8%	11,2%	14,2%	0,9%
Mauricie	25,9%	6,4%	35,4%	6,0%	9,2%	14,4%	2,7%
Montréal	30,6%	15,0%	16,3%	6,7%	18,4%	10,7%	2,3%
Montréal	24,3%	6,8%	29,5%	5,0%	19,7%	12,9%	1,7%
Nord-du-Québec	20,9%	4,9%	36,9%	2,4%	10,2%	12,0%	12,7%
Outaouais	32,9%	9,2%	26,2%	5,0%	13,6%	12,6%	0,5%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25,2%	7,3%	31,9%	5,1%	16,2%	12,8%	1,6%
Total	27,3%	9,9%	26,7%	5,9%	15,4%	12,9%	2,0%

Source : Rapport financier 2013 consolidé des municipalités, MAMOT.